

**MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

RÉPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But—Une Foi

UNIVERSITÉ DE BAMAKO



**Faculté de Médecine, de Pharmacie
et d'Odonto-Stomatologie (FMPOS)**



Année Universitaire 2007/2008

Thèse N°/2008

THÈSE DE PHARMACIE

CONSOMMATION DES MÉDICAMENTS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX DE CESSION AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DU POINT G EN 2006

**Présentée et soutenue publiquement devant la Faculté de
Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie, le
..... 2008**

**Par monsieur
BRUNO DAKOUO
Pour obtenir le grade de Docteur en Pharmacie
(DIPLÔME D'ÉTAT)**

JURY :

PRESIDENT :	Pr Saharé FONGORO
MEMBRES:	Mr Mamady SISSOKO
CO DIRECTEUR:	Dr Seydou Moussa COULIBALY
DIRECTEUR :	Pr Benoît Yaranga KOUMARÉ

DEDICACES ET REMERCIEMENTS

A l'éternel Dieu notre père le tout puissant, le clément et le miséricordieux de m'avoir donné la santé et le courage de venir à bout de ce travail et à qui je rends gloire pour ses immenses bienfaits.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail :

A mon père, Bowin Georges DAKOUO

Tu as montré le chemin du travail et du courage. Ta rigueur dans l'éducation a toujours guidé nos pas. Tu es le père dont les bénédictions n'ont jamais faillies. Ce travail est le fruit de ta patience et de ta combativité. Nous ne trouverons jamais assez de mots pour t'exprimer toute notre admiration et notre fidèle affection. Puisse ce travail être le couronnement de tous tes efforts intenses.

A ma mère, Clémentine DIARRA

Maman, je ne sais comment t'exprimer ma reconnaissance pour tous les sacrifices que tu as faits pour moi. Pourrais-je être à la hauteur de toute ta confiance ! Je te dis merci pour toutes les prières que tu as élevées à mon nom. Merci pour toutes tes bénédictions et toute l'éducation dans laquelle j'ai grandi.

A mes frères et sœurs :

François, Evariste, Joachim, Albert, Alice, Jacqueline, Jeanne, je vous aime...

A ma grande sœur, Edith DAKOUO (in memorium)

J'aurais voulu que tu soies là aujourd'hui à partager la joie de ce jour tant attendu. Trouve dans ce travail, l'expression des meilleurs souvenirs que j'ai jalousement gardé de toi.

A ma fiancée Yvette DABOU

Ta compagnie, ton dévouement et ta grande compréhension ont été pour moi un gage de réussite dans ma vie. Sois rassurée de mon immense amour.

A mon fils Zoumbaro Jean Benoît DAKOUO

Joie de mon cœur, je t'aime. Sois sûr de toute mon affection.

Remerciements

Je remercie DIEU pour tous ses bienfaits car je n'ai jamais douté de sa présence à mes côtés

Au docteur Aissata SEMEGA

Pour votre humanisme, votre rigueur dans le travail bien fait. Pour les encouragements, la disponibilité, l'assistance et votre ouverture d'esprit à mon égard. Votre soutien et votre confiance m'ont été d'un apport considérable.

Ce travail est le fruit de vos efforts.

Trouvez en ce travail, l'expression de ma profonde gratitude et de ma reconnaissance.

A mon oncle Fidèle DAKOUO et famille

Pour les encouragements, la disponibilité, l'assistance ; votre soutien et votre confiance m'ont été d'un apport considérable.

Trouvez en ce travail, l'expression de ma profonde gratitude et de ma reconnaissance.

A Mr Gabriel KONATE et famille

Par votre soutien et vos multiples conseils vous m'avez orienté sur le chemin de la réussite.

Que ce travail soit le témoignage de mon indéfectible affection.

A mon ami, Jacob DARA

Tu as été plus qu'un ami. Je garde de toi l'image d'un frère. Je me souviendrai toujours des moments durs et agréables vécus ensemble. Je demande au Tout-puissant de renforcer davantage notre amitié et de réaliser tous nos vœux. Bonne chance et courage !

A toute ma famille : tantes, oncles, sœurs, frères, cousins, cousines, nièces, neveux.

Vous avez toujours manifesté un intérêt particulier à la réussite de mes études. Veuillez trouver ici toute ma gratitude et mon affection.

A mes amis

Fernand, Bazani Grégoire, André, Zakari, Antoine, Isaac, Florent, Yansian, Corneille, Louis, Thierry, Abdias, Michel, Félix, Habib, Eric, Noël, Raoul, Jean, Raphaël, Arouna, Kalifa, Tidiani, Irène, Severin, Victor, Seyni, Richard, Hacynthé, Yves.

Vous êtes et vous resterez mes fidèles compagnons. Vous m'avez prouvé que je pouvais compter sur vous à tout moment et en toute circonstance.

Que le tout-puissant puisse raffermir nos liens. Merci pour tout.

Aux docteurs : Losseny BENGALY, Sekou Bah, Youssouf Konaté, Alassane Diamouténé, Aminata Tièba Traoré, Koniko Kamaté.

Votre apport ne m'a jamais fait défaut, trouvez ici mes considérations les plus distinguées.

A mes collègues : Dr Kassoumou F Diarra, Dr Mohamed El Béchir, Abdoulaye R Traoré, Alida Dakouo, Mohamed Djibril, Amadou Bayogo, Seydou Sangaré, Laciné Diallo, Boubacar Diamouténé, Alice Dioma, Adama Dembélé, Siaka Dembélé.

Ce travail n'est que le fruit d'un effort collectif auquel vous avez tous contribué de loin ou de près, mes vifs remerciements. Courage et pleins succès dans l'exercice de vos fonctions.

A tout le personnel de la pharmacie hospitalière du CHU du Point G,

Recevez l'expression de mon estime profond ainsi que mon sincère attachement.

Au Club Espoir de Mandiakuy (C.E.M)

Merci pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour moi.

Retrouvez dans ce travail toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude

A la communauté catholique du Point G

Vous dont l'affection et le soutien ne m'ont jamais manqué, laissez moi vous exprimer toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude.

A l'Abbé Gérard et la Sœur Julia

Merci pour votre soutien, votre assistance sans faille et vos précieux conseils. A travers ce modeste travail retrouvez ma sincère reconnaissance.

A Jacques Mounkoro et famille,

Pour l'amour et la fraternité que vous accordez à ma modeste personne.

A tous mes cadets,

Paul, François, Ama, Charles, Philippes, Oscar, Achille, Théodorine, Damouso, Marie Angeline, Fidèle, pierre, Jacques,

Pour toute l'affection et la tendresse que vous avez manifesté à mon égard, recevez à travers ce travail mon profond attachement et toute ma reconnaissance.

Aux parents de ma fiancée,

Pour tout l'amour et la tendresse que vous m'avez apportés.

A tous mes camarades de la promotion Drissa Diallo,

Je vous souhaite une bonne carrière professionnelle.

A la Communauté des Elèves et Etudiants Croyants (C.E.C)

Pour les bons moments vécus ensembles.

A tous mes enseignants

Recevez l'expression de mon estime profond.

A ma patrie le Mali.

Puisse ce modeste ouvrage contribuer au bien être de mes compatriotes.

A toutes les personnes qui se sentiraient omises, mes chaleureux remerciements.

***HOMMAGES
AUX MEMBRES
DU JURY***

A notre Maître et Président de Jury

Professeur Saharé Fongoro

Maître de conférence à la FMPOS

Chevalier de l'ordre national du mérite de la Santé

Cher Maître,

Nous sommes très sensible à l'honneur que vous nous faites en acceptant la présidence de ce jury malgré vos multiples occupations.

Cher Maître, votre intégrité, votre détermination pour le travail bien fait, vos qualités professionnelles, votre simplicité, votre pragmatisme, votre humilité font de vous un Maître éminent.

Veillez retrouver ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

A notre Maître et juge

Monsieur Mamady Sissoko

Maîtrise en économétrie

DESS en Gestion Hospitalière

Troisième Cycle en Macro-économie

Assistant chargé du cours de croissance économique à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FESG)

Directeur Générale Adjoint du CHU du Point G

Cher Maître,

C'est un grand plaisir que vous nous faites en acceptant de juger ce travail malgré vos multiples occupations.

Votre modestie, votre courage, votre amour pour le travail bien fait font de vous un homme admirable. Votre disponibilité à notre égard pour le suivi de ce travail nous a permis de mieux vous côtoyer et d'apprécier votre simplicité et vos conseils.

Veillez accepter cher Maître, nos sentiments d'estime et de profond respect.

A notre Maître et co- directeur de thèse,

Docteur Seydou Moussa Coulibaly

Pharmacien praticien hospitalier au CHU du Point G

Chargé de la dispensation des ARV

Chargé de cours de pharmacologie à l'Institut Nationale de Formation en Science de la Santé (INFSS)

Cher Maître,

Votre abord facile, votre simplicité, votre amabilité, votre rigueur dans le travail, votre disponibilité, nous ont profondément impressionnés.

Nous gardons de vous un Maître soucieux de la formation de ses élèves.

Votre apport pour la réalisation de ce travail fut plus que considérable ; il est le vôtre aussi.

Permettez moi, cher Maître, de vous réitérer toute notre reconnaissance et veuillez retrouver ici notre profond respect et nos sincères remerciements.

A notre Maître et Directeur de thèse,

Professeur Benoît Yaranga Koumaré

Maître de Conférences en Chimie Analytique à la FMPOS

Pharmacien Chef au CHU du Point G

Expert en analyse et en contrôle de qualité des médicaments

Spécialiste en pharmacologie moléculaire

Cher Maître,

Ce travail est le vôtre. Nous ne vous remercierons jamais assez d'avoir voulu nous confier ce travail et surtout de nous aider à le réaliser en ne ménageant aucun effort.

Vos qualités humaines, scientifiques, votre simplicité, votre sérénité, votre esprit communicatif et votre culture font de vous un Maître admiré et apprécié de tous.

Nous sommes fiers d'être compté parmi vos élèves et espérons être digne de la confiance que vous nous avez placée.

Soyez rassuré, cher Maître de notre profonde gratitude et notre attachement fidèle

TABLE DES MATIERES

<i>RUBRIQUES</i>	<i>PAGES</i>
I Introduction	1
Objectifs	2
II Généralités	3
1. définitions	
2. Politique de santé au Mali	3
3. politique pharmaceutique National	4
4. Organisation de la pharmacie hospitalière au Mali	5
5. L’approvisionnement des pharmacies hospitalières	6
6. Les cessions aux services	7
III Méthodologie	10
1. lieu d’étude	10
2. type d’étude	14
3. période d’étude	14
4. critère d’inclusion	14
5. critère de non inclusion	14
6. recueil des données et supports	15
7. saisi et analyses des données	15
IV Résultats	16
V Commentaires et discussion	34
VI Conclusion et recommandations	38
VII Références bibliographiques	40
VIII Annexe	42
IX Résumé	44

ABREVIATION

CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CSC	: Centre de Santé de Cercle
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
CSRef	: Centre de Santé de Référence
DCI	: Dénomination Commune Internationale
DNSP	: Direction Nationale de la Santé Publique
DPM	: Direction de la Pharmacie et du Médicament
DRC	: Dépôt Répartiteur de Cercle
DRSP	: Direction Régionale de la Santé Publique
EPA	: Établissement Public a caractère Administration
EPH	: Établissement Public Hospitalier
FED	: Fond Européen de Développement
LNS	: Laboratoire Nationale de la Santé
ME	: Médicaments Essentiels
MEG	: Médicament Essentiel Générique
OMS	: Organisation Mondiale Santé
PDDS	: Plan Décennal de Développement Sanitaire
PRODESS	: Projet de Développement Socio Sanitaire
SDAD-ME	: Schéma Directeur Approvisionnement et Distribution des Médicaments Essentiels
UMPP	: Usine Malienne de Produit Pharmaceutique

***INTRODUCTION
ET
OBJECTIFS***

I- INTRODUCTION

Le Mali a connu, de l'indépendance à nos jours plusieurs évolutions en matière de politique de santé.

En effet, le Plan Décennal de Développement Social et Sanitaire (PDDS) et le Programme de Développement Social et Sanitaire (PRODESS) font de l'hôpital une priorité avec la mise en place de la loi hospitalière et de l'Agence Nationale d'Evaluation des Hôpitaux (ANH). Cette réforme doit permettre à l'hôpital de pouvoir :

- √ fournir des soins curatifs et la réhabilitation de qualité,
- √ assurer la formation, le perfectionnement des professionnels de la santé,
- √ effectuer la recherche à la fois pour ses besoins de perfectionnement mais aussi pour le développement de la santé. (1)

Dans la mise en œuvre de la réforme hospitalière, la pharmacie hospitalière joue un rôle capital par sa relation avec l'ensemble des services de l'hôpital.

Elle permet par ses activités techniques et administratives de rendre accessible, géographiquement, physiquement et financièrement à la population, des médicaments essentiels de qualité y compris ceux de la pharmacopée traditionnelle et les produits sanguins sécurisés et de satisfaire les objectifs de soins des malades, et la gestion optimale des ressources disponibles. (2)

La cession aux différents services du CHU du Point G est une pratique qui a pour but de rendre disponibles certains produits pharmaceutiques nécessaires au fonctionnement des services de soins et médico-techniques de l'hôpital. Ces produits sont essentiellement des désinfectants, des antiseptiques, des dispositifs médicaux, certains anesthésiques, des gaz et des produits de diagnostic.

Selon une thèse réalisée par B Keita à la pharmacie hospitalière du CHU du Point G en 2001, la cession a coûté 156 796 545 francs CFA.

Ce volet non moins important des activités de la pharmacie hospitalière mérite une attention particulière.

Notre étude se veut promotrice de l'amélioration du système de gestion des médicaments et dispositifs médicaux fournis en cession aux services du CHU du Point G. Elle s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des besoins de l'hôpital pour une gestion optimale des ressources mises à sa disposition.

OBJECTIFS

-Objectif général

- Analyser l'approvisionnement et la gestion des médicaments et dispositifs médicaux de cession au CHU du Point G.

-Objectifs spécifiques

- Identifier les médicaments et dispositifs médicaux fournis en cession au CHU du Point G.
- Déterminer le coût des différentes commandes des médicaments et dispositifs médicaux de cession au CHU du Point G au niveau des différents fournisseurs et des différents services du CHU du Point G.
- Déterminer le taux de satisfaction des besoins en médicaments et en dispositifs médicaux au niveau des services du CHU du Point G et au niveau des fournisseurs.

II-GENERALITES

1. DEFINITIONS

1.1. Médicament :

Selon le décret N 05-063/P-RM portant organisation et fonctionnement de la pharmacie hospitalière au Mali : On entend par médicament, toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou l'animal, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions organiques (9).

1.2. Dispositif médical :

On entend par dispositif médical : tout instrument, appareil ou équipement, matière ou autre article utilisé seul ou en association, y compris le logiciel nécessaire pour le bon fonctionnement de celui-ci destiné par le fabricant à être utilisé chez l'homme uniquement ou principalement à des fins :

- De diagnostic, de contrôle, de traitement, d'atténuation ou de compensation d'une blessure ou d'un handicap ;
- D'étude ou de remplacement ou de modification, de l'anatomie ou d'un processus physiologique ;
- De maîtrise de la conception.

Et dont l'action principale voulue dans ou sur le corps humain n'est pas obtenue par les moyens pharmacologiques ou immunologiques, ni par le métabolisme, mais dont la fonction peut être assistée par de tels moyens. (10)

2. LA POLITIQUE DE SANTE AU MALI

La politique de santé au Mali, adoptée en 1990 est conforme d'une part aux grands principes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dont il est membre, d'autre part à ses réalités socio-économiques et culturelles.

L'objectif majeur de la politique de santé au Mali est l'amélioration de l'état de santé de la population en général, et celui de la mère et de l'enfant en particulier. La priorité de l'action sanitaire reste réservée en milieu rural et périurbain, à la prévention des maladies, à la promotion socio-sanitaire et au bien-être de la famille. (3)

La stratégie nationale de développement de la santé au Mali est basée sur le concept de soins de santé primaires (SSP) adopté par la conférence mondiale d'Ama-Ata sur les soins de santé.

Pour accélérer sa mise en œuvre une quadruple stratégie est adoptée conformément aux principes énoncés par l'initiative de Bamako (IB) :

- √ L'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de la qualité des prestations ;
- √ la disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels ;
- √ la participation communautaire dans la gestion du système ;
- √ la mobilisation des ressources nécessaires au financement du système de santé y compris le recouvrement des coûts. (4)

3. LA POLITIQUE PHARMACEUTIQUE NATIONALE AU MALI (PPN)

Le circuit du médicament est fonction de la politique pharmaceutique. Au terme de la loi N 02-049 du 22 juillet 2002 portant sur l'orientation de la santé, la politique pharmaceutique est partie intégrante de la politique sanitaire. Cette politique pharmaceutique a pour objectif général de rendre accessible, géographiquement, physiquement et financièrement à la population, des médicaments essentiels de qualité y compris ceux de la pharmacopée traditionnelle et les produits sanguins sécurisés. Ses objectifs spécifiques sont :

- Assurer la qualité des médicaments et des autres produits du domaine pharmaceutique.
- Renforcer la coordination de la mise en œuvre de la politique pharmaceutique.
- Améliorer le cadre d'application de la législation et de la réglementation pharmaceutique.
- Développer la diffusion des Médicaments Essentiels Génériques (MEG) en Dénomination Commune Internationale (DCI) de qualité à travers tous les circuits de distribution.
- Développer la complémentarité entre secteur privé, public et communautaire dans l'approvisionnement et la distribution des médicaments et des autres produits du domaine pharmaceutique.
- Améliorer les pratiques de prescription et de dispensation des médicaments.
- Garantir la disponibilité des médicaments et des autres produits du domaine pharmaceutique à travers un système de recouvrement des coûts.
- Développer la recherche sur la pharmacopée traditionnelle.
- Promouvoir la production des médicaments traditionnels.

Les stratégies retenues sont les suivantes :

- L'élaboration d'une législation et d'une réglementation permettant à la fois l'épanouissement d'un marché de libre concurrence ainsi qu'une protection du public en termes de sécurité pharmaceutique et d'accessibilité financière.
- Le développement d'un approvisionnement en MEG de qualité.

- La mise en place d'une politique de prix et de financement des médicaments permettant d'assurer l'achat des médicaments en quantité suffisante. Ce système se basera sur le recouvrement des coûts dans les établissements publics et communautaires et la diffusion encore plus importante des MEG dans le secteur privé.
- La formation des prescripteurs et des distributeurs à une meilleure prescription et à une meilleure dispensation des MEG et le développement d'un système d'information des prescripteurs, distributeurs et du public sur l'utilisation des médicaments pour un meilleur usage.
- L'orientation de la production sur les médicaments essentiels de base et sur la valorisation de la pharmacopée traditionnelle malienne.
- L'identification et l'introduction d'une liste d'analyses biomédicales concourant à l'amélioration de la qualité des soins.
- L'orientation de la recherche vers la valorisation de la pharmacopée traditionnelle malienne, et sur la recherche opérationnelle.
- L'ouverture du capital de l'Usine Malienne des Produits Pharmaceutiques (UMPP) pour permettre d'améliorer sa capacité à satisfaire les besoins essentiels et stratégiques du pays.

(5)

4. ORGANISATION DE LA PHARMACIE HOSPITALIERE AU MALI

Au Mali, une organisation de la gestion de la pharmacie hospitalière a été proposée en janvier 2001 et dont les objectifs sont les suivants :

√ assurer une prestation pharmaceutique axée sur la disponibilité, la sécurité, la qualité et l'accessibilité financière aux médicaments pour le patient ;

√ organiser le fonctionnement du service en tenant compte des stratégies pharmaceutiques de l'hôpital, de la réglementation du pays, des obligations professionnelles et des ressources allouées ;

√ animer l'équipe pharmaceutique en l'intéressant au service et en assurant une formation adaptée aux fonctions ;

√ évaluer l'activité pharmaceutique de l'hôpital afin de rétro informer les praticiens hospitaliers sur leurs activités, prestations, cohérences et coûts.

L'ensemble des activités d'une pharmacie hospitalière se décrit en 9 pôles :

Administration gestion,

Approvisionnement,

Dispensation,

Distribution,

Rétrocession aux services,

Préparations magistrales et hospitalières,

Analyse des consommations et contrôles,

Organisation et supervision des activités de l'unité centrale de stérilisation,

La pharmacovigilance et la matériovigilance.

La pharmacie hospitalière est gérée par le pharmacien en collaboration avec le directeur et l'agent comptable de l'hôpital. Les comptes bancaires de la pharmacie sont séparés des autres comptes de gestion de l'hôpital. (6)

5. L'APPROVISIONNEMENT DES PHARMACIES HOSPITALIERES (7) :

Le Schéma Directeur d'Approvisionnement et de Distribution des Médicaments Essentiels constitue un pilier important de la Politique pharmaceutique.

Le Schéma Directeur a été initié et mis en œuvre en 1995 avec l'appui des partenaires techniques et financiers (FED, OMS, Coopérations Canadienne, Française, Belge, Allemande, Hollandaise). Le Schéma Directeur repose sur quatre principes à savoir :

- ▶ recouvrement des coûts
- ▶ séparation des circuits de médicaments
- ▶ la tarification des prestations
- ▶ la maintenance du capital et la gestion des structures par et pour la communauté.

La première entité en matière d'approvisionnement est la Pharmacie Populaire du Mali. Elle s'approvisionne en médicaments sous DCI (90%) par appel d'offre restreint après présélection des fournisseurs. Elle a aussi recours à la consultation au gré à gré pour pallier aux ruptures de stock Créée par la loi N° 93-032 du 11 Juin 1993, la Pharmacie Populaire du Mali est un établissement public à caractère industriel et commercial dotée d'une autonomie financière. Le montant des importations de la PPM s'élève à six (6) milliard de francs CFA . Des échantillons sont envoyés au laboratoire de contrôle de qualité du Mali et à Niamey pour analyse. D'autres sources d'approvisionnements existent au Mali et se répartissent en deux unités à savoir :

√ les unités de production nationale qui sont constituées de l'Usine de Production Malienne (UMPP) du département de médecine traditionnelle (DMT) et la société privée Pharmocosma qui est un laboratoire de fabrication de médicaments essentiels génériques créé le 28 Novembre 2003.

√ les distributeurs en gros étatiques et privés (7).

6. LES CESSIONS AUX SERVICES (8)

6-1 les principes

Assurer la disponibilité permanente des médicaments et d'autres produits pharmaceutiques au sein de l'hôpital constitue la principale mission d'une Pharmacie hospitalière. Ce service est placé sous la responsabilité effective d'un pharmacien qui peut procéder à des livraisons de produits pharmaceutiques au niveau des unités de soins et médico-techniques au sein de l'hôpital. Cette pratique a pour but d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques d'usage courant pour le bon fonctionnement des services et la prise en charge des cas d'urgence au niveau des services de soins.

6-2 les modalités de gestion

Les produits pharmaceutiques qui entrent dans cette catégorie de dotation seront facturés au compte des services bénéficiaires. Tous les services de soins médico-techniques de l'hôpital bénéficient de ces dotations. La liste des produits pharmaceutiques devrait être définie et actualisée périodiquement par le comité Médico-Pharmaceutique (Comité thérapeutique) de l'hôpital. Ces produits seront en principe des désinfectants, d'antiseptiques, de dispositifs médicaux et pansements, de certains anesthésiques et d'autres médicaments d'urgence, des gaz médicaux, de produits de diagnostics.

Dans la pratique, chaque service bénéficiaire établit ses besoins à partir de la liste élaborée, selon ses spécificités et le niveau des activités qui sont menées au niveau de ses unités. Ces besoins seront valorisés avec l'appui du service de pharmacie de l'hôpital. Le montant correspondant sera introduit dans le projet de budget du service considéré. Ce projet de budget devrait être discuté et corrigé (si besoin) au niveau du comité de gestion de l'hôpital et de la Commission Médicale d'Etablissement puis soumis au conseil d'administration de l'hôpital pour adoption. Ainsi le budget définitif de chaque service de soins et médico-techniques devrait comporter une partie relative à la dotation en produits pharmaceutiques. Ce montant annuel correspondant à la valeur des produits pharmaceutiques en cessions aux services devrait être diffusé au niveau de tous les services et structures de l'hôpital qui en ont besoin (*pharmacie, services médico-techniques, comptabilité et finances, direction, Comité de gestion, Commission Médicale...*). Les produits pharmaceutiques qui bénéficient d'une subvention de l'Etat pour leur achat, doivent être clairement identifiés avec les montants nécessaires à l'achat. Les subventions seront réparties dans le budget des services utilisateurs des produits subventionnés au prorata des besoins exprimés par le service et validés par le conseil d'administration de l'hôpital.

Les commandes pour les dotations en cession aux services doivent être initiées par le chef de service utilisateur. Ces commandes seront établies sur des bons de commandes dont le modèle est conçu par le service de pharmacie de l'hôpital et mis à la disposition des services de soins et médico-techniques (*voir tracé d'un bon de commande en annexe*).

Le bon de commande doit être établi en trois exemplaires dont les deux premiers seront destinés au service de la pharmacie. Ces bons doivent être (obligatoirement) signés par le chef de service demandeur ou un autre médecin de ce service qu'il aura expressément mandaté.

Les bons de commandes sont transmis à la pharmacie par le service demandeur selon le programme de livraison établi.

Le pharmacien en service au magasin de la pharmacie hospitalière reçoit les bons de commandes et analyse leur conformité par rapport aux points suivants : signature, produits demandés selon la liste élaborée par le service, quantité demandée par rapport aux capacités et conditions de stockage dans le service demandeur, niveau budget du service par rapport au financement des produits demandés... les anomalies constatées doivent être signalées au responsable du service demandeur enfin de trouver une solution pour la livraison des produits commandés.

Pour la livraison des produits, le pharmacien au magasin établit en trois exemplaires un bordereau de livraison (*voir tracé en annexe*) qu'il remet au préparateur en service au magasin. Ce dernier réunira les différents produits à délivrer que le pharmacien doit vérifier avant leur emballage. Après les vérifications le pharmacien signe les bordereaux de livraison qu'il remet à l'agent de la pharmacie chargé d'apporter les produits au service demandeur.

Au niveau de ce service les produits livrés sont vérifiés par le responsable de l'unité chargé de la gestion des produits pharmaceutiques. Cette vérification s'effectue en présence de l'agent de la pharmacie qui pourrait aider au bon classement des produits dans l'armoire. Après les vérifications le responsable de l'unité signe les bordereaux de livraison qui serviraient d'accusés-réception de ces produits. Il garde une copie, et l'agent de la pharmacie retourne avec les deux autres.

Les produits ainsi réceptionnés sont enregistrés sur les fiches de stock mises en place à ce niveau de gestion des produits pharmaceutiques (*voir tracé en annexe*). Les fiches de stock sont mises à jour de façon hebdomadaire à partir de la fiche de consommation hebdomadaire (*voir tracé annexe*).

A partir des bordereaux de livraison signés, le chef de service de la pharmacie établit une facture. Cette facture est jointe à une copie du bon de commande correspondant ainsi qu'une copie du bordereau de livraison, l'ensemble est adressé au service de comptabilité.

Après vérification du budget du service bénéficiaire des produits pharmaceutiques et selon les modalités de gestion de ce budget, les services de comptabilité et des finances procéderont au paiement des montants facturés au profit de la pharmacie. Des copies de l'ordre de paiement signées par le directeur et l'agent comptable de l'hôpital doivent être adressées au responsable de la pharmacie et au chef de service ayant bénéficié de la livraison des produits pharmaceutiques.

III- METHODOLOGIE

1. lieu d'étude

Notre étude s'est déroulée à la pharmacie du CHU du Point G.

1.1. Brèves présentations de l'hôpital

Conçu à l'origine comme hôpital militaire pour les besoins des européens de l'armée coloniale et le personnel européen de l'administration civile, des commerçants et transporteurs et des indigènes de la nouvelle capitale coloniale, l'hôpital du Diamadiè Koulou ou du Point G est devenu en peu de temps le principal établissement sanitaire du pays et le demeure encore 100 ans après sa création. L'hôpital du Point G renferme la gamme la plus complète de spécialités médicales. Pour les Maliens d'aujourd'hui comme pour les ancêtres d'il y a un siècle, quand un malade monte au Point G, c'est l'ultime espoir. Il constitue avec l'Hôpital Gabriel Touré, l'Hôpital de Kati, l'IOTA, l'ensemble des structures hospitalières de troisième référence dans le système sanitaire du Mali.

L'hôpital du Point G renforce sa prééminence sur les autres établissements hospitaliers du Mali et partage la même colline du Diamadiè Koulou, située dans la partie nord de Bamako, avec l'Ecole de Médecine et de Pharmacie du Mali créée en 1969 et transformée en Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS) depuis la création en 1996 de l'université du Mali, actuellement université de Bamako.

Il comprend :

- √ le service des urgences,
- √ les services de médecine : Cardiologie A, Cardiologie B, Hémato oncologie, Infectiologie, Médecine Interne, Néphrologie, Neurologie, Pneumo Phtisiologie, Psychiatrie,
- √ les services de chirurgie : anesthésie réanimation, chirurgie A, chirurgie B, gynéco obstétrique, urologie,
- √ Les services techniques et laboratoires : imagerie médicale et de médecine nucléaire, laboratoire d'analyse médicale et la pharmacie hospitalière, le service social le service de maintenance, la direction constituée par ses composantes administratives, financières, comptables et d'informations hospitalières.

1.2. Pharmacie hospitalière

La pharmacie de l'hôpital du CHU du Point G est l'un des dix huit (18) services de l'hôpital. Elle est organisée autour des unités suivantes :

☐ Cinq (5) bureaux de fonction se répartissant comme suit :

- ▶ Le bureau du pharmacien chef
- ▶ Trois bureaux pour les trois autres pharmaciens
- ▶ Le bureau du major

☐ Un magasin de produits pharmaceutiques destiné à la cession aux services.

Il s'agit plutôt d'un local pas trop grand dans lequel la pharmacie entrepose tous les produits qui sont destinés à être régulièrement distribués aux différents services hospitaliers. Par ailleurs ce magasin sert en même temps de bureau pour le chargé d'approvisionnement.

☐ Un magasin de stockage de produits pharmaceutiques destinés à la vente,

☐ Un espace de traitement informatisé des ordonnances nominatives, l'encaissement des recettes et la dispensation des produits

☐ Une salle de garde pour la dispensation en dehors des heures normales de services. Par ailleurs, un logiciel intitulé PHARMAHOS est installé sur l'ordinateur de gestion informatisée de la pharmacie. Il s'agit d'un logiciel de gestion de stocks qui permet d'enregistrer tous les produits livrés par les fournisseurs.

Ce logiciel est également utilisé pour valoriser les ordonnances, il permet d'avoir un aperçu en temps réel de l'état du stock, d'obtenir les *statistiques* précis d'un ou de plusieurs produits sur une période donnée ou encore, la consommation de produits par chacun des services de l'hôpital.

Tout ceci tient sur la base d'un répertoire où la totalité des produits de la pharmacie ont été listés et codifiés.

1-3 Ressources humaines et fonctions

Treize (13) agents constituent le personnel régulier de la Pharmacie Hospitalière :

- ▶ Quatre (4) pharmaciens dont le chef de service,
- ▶ Une Assistante médicale, responsable du magasin principal,
- ▶ Un technicien supérieur, major de service,
- ▶ Un comptable, secrétaire de saisie,
- ▶ Une caissière,
- ▶ Deux techniciennes (santé, technique industrie) pour la délivrance

des produits au niveau de la surface de vente,

- ▶ Trois (3) techniciens de surface.

Conformément aux principes de réorganisation des activités de la pharmacie hospitalière en date du 25 octobre 2005 par le chef de service, les fonctions suivantes ont été définies :

• Chef de service

Il est chargé de la coordination des activités internes et externes au service. Il est aussi chargé :

- ▶ du visa des commandes, des procès verbaux de réception et des ordres de mouvement,
- ▶ de la tenue et archivage des bons de commande, des bordereaux de livraison et des factures,
- ▶ de l'élaboration d'un plan d'apurement des dettes fournisseurs,
- ▶ de la conception de programme de recherche et de formation pour l'amélioration globale des services,
- ▶ de l'encadrement des stagiaires et faisant fonction d'interne,
- ▶ du visa des ordonnances crédits et des bons gratuits autorisés par la Direction
- ▶ du suivi de la qualité des médicaments et dispositifs médicaux
- ▶ Et enfin de la compilation des rapports trimestriels à adresser à la Direction.

• **Major de service**

IL s'occupe de la réalisation des préparations officinales et hospitalières prédéfinies. Les tâches suivantes lui sont également assignées :

- √ suivi et tenue des courriers administratifs ;
- √ maintien de l'hygiène et de la propreté du service ;
- √ établissement de bons pour l'approvisionnement du service en équipement, petits matériels et consommables divers ;
- √ mise à jour des supports de gestion.

• **Chargé de la dispensation des armoires d'urgences**

Il s'occupe :

- √ de l'opérationnalité des kits et médicaments d'urgence au niveau des unités de soins ;
- √ de l'amélioration et du suivi des supports de gestion ;
- √ de la réception, de la gestion et de la revalorisation des dons ;
- √ du renforcement et de la pérennisation des kits médicochirurgicaux ;
- √ de la proposition d'un panel de préparations officinales et hospitaliers ;
- √ de la proposition des procédures de maîtrise de la stérilisation et de l'hygiène en milieu hospitalier ;
- √ et enfin du suivi de la dispensation des produits, dispositifs et consommables médicaux au niveau de la surfaces de vente.

• **Chargé de la dispensation des ARV**

Sa principale activité est la dispensation des antiretroviraux et des médicaments des infections opportunistes. Il s'occupe également :

- √ de la mise à jour des supports de gestion des ARV,
- √ de la proposition d'un stock moyen de sécurité par produit ARV,
- √ du projet, suivi et de la réception des commandes ARV,
- √ de l'élaboration de rapport mensuel sur la gestion et la dispensation des ARV et des médicaments pour les infections opportunistes,
 - √ de la réception des commandes des médicaments et dispositifs médicaux,
 - √ du suivi des bordereaux de livraison, des PV de réception, des quittances, des recettes et ordres de paiement,
 - √ de la saisie et de la mise à jour des stocks informatiques,
 - √ et du suivi de la dispensation des médicaments et dispositifs médicaux au niveau de la surface de vente.

• **Chargée d'approvisionnement**

Elle est chargée de l'élaboration des projets de commande. Elle est aussi chargée de :

- √ la réception des produits au niveau des magasins de stock,
- √ la dispensation des produits de cession aux services,
- √ du suivi et de proposition d'amendement des dotations mensuelles des services en produits de cession,
 - √ la livraison des produits, dispositifs et consommables médicaux au niveau des surfaces de vente,
 - √ l'opérationnalité des kits pour césariennes au niveau du service de Gynécologie obstétrique,
 - √ la proposition d'un stock moyen de sécurité par produit
 - √ la mise à jour des supports de gestion
 - √ de la saisie informatique des cessions.

Les pharmaciens et le major collaborateurs sont tenus d'élaborer des rapports mensuels et trimestriels à adresser au chef de service.

À ce personnel il faut ajouter *internes* qui assurent la garde au niveau du service tout en effectuant leurs travaux de fin de cycle à la faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS).

1-4 Les activités

La pharmacie prend en compte cinq (5) ordres d'activités qui relèvent de ses attributions dont l'achat, la distribution des médicaments et dispositifs médicaux, la dispensation et la gestion des armoires d'urgence. L'achat permet d'approvisionner le magasin en d'autres termes d'assurer le renouvellement du stock.

Les différentes étapes de ce processus peuvent se présenter de façon chronologique comme suit :

- ▶ proposition de commande ;
- ▶ établissement des bons de commandes devant être adressés à la direction de l'hôpital pour l'achat des produits pharmaceutiques ;
- ▶ la réception, classement et stockage des produits livrés à la pharmacie.
- ▶ la distribution des médicaments et dispositifs médicaux aux différents services de l'hôpital indispensable à la prise en charge des malades hospitalisés, des malades atteints d'une maladie sociale et suivis par un service au sein de l'hôpital et des malades admis en urgence . Cette activité s'avère assez laborieuse vu le nombre de service de l'hôpital.

Quant à la dispensation des produits aux patients, elle se fait à partir de la surface de vente, de la salle de garde ou de l'armoire des antiretroviraux (ARV). Ces ARV se dispensent dans le bureau du pharmacien en charge des activités concernées par des pharmaciens et des *internes*. Globalement en plus des activités de reconditionnement, la pharmacie contribue au fonctionnement global de l'hôpital à travers sa représentation au sein des commissions ou d'organes de gestion.

Elle mène des activités d'encadrement et de recherche opérationnelle.

Pour son fonctionnement, dans le cadre du Schéma Directeur d'approvisionnement, et de Distribution des Médicaments Essentiels (SDA-ME), le service de la pharmacie a bénéficié en 1995 d'une dotation en capital d'une valeur de cent quinze millions trois cent sept mille neuf cent cinquante francs CFA (115 307 950). Cette dotation initiale en médicaments a été effectuée dans le cadre du Programme d'Appui à l'amélioration du Système National de Santé.

Conformément aux directives du SDA-ME et le contrat plan PPM-Etat, la pharmacie Populaire du Mali est le principal fournisseur désigné par le Ministère de la Santé et c'est en cas de rupture que d'autres fournisseurs privés sont consultés.

2. type d'étude

Il s'est agit d'une étude prospective.

3. période d'étude

Notre étude s'est déroulée du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

4. critères d'inclusion

Il s'est agit de tous les bons de commandes de produits de cession émis par les services de soins et médico-techniques du CHU du Point G.

5. critère de non inclusion

Il s'est agit de tous les bons de commandes ne concernant pas les produits de cession émis par les services de soins et médico-techniques du CHU du Point G.

6. recueil des données et supports

Les données ont été recueillies à partir des bons de commandes de produits de cession émis par les services bénéficiaires.

7. saisie et analyses des données

Les données ont été saisies et analysées avec le logiciel Excel.

Le traitement de texte a été fait sur Word 2003.

IV. RESULTATS

Il existait deux types de cessions :

- Les cessions communes : Les produits concernés sont l'alcool, le coton, les gants d'examen et les doigtiers, ils étaient livrés à tous les services de soins et médico-techniques de l'hôpital repartis en différents postes:
 - **Service Anesthésie–Réanimation urgences** : deux postes étaient concernés à savoir l'Anesthésie Réanimation et les Urgences.
 - **Services de Cardiologie** : quatre postes étaient concernés à savoir : le pavillon d'hospitalisation de la Cardiologie A, le pavillon d'hospitalisation de la Cardiologie B, la salle de consultation des médecins de la Cardiologie A, et la salle de consultation des médecins de la Cardiologie B
 - **Service de Chirurgie A** : quatre postes de livraison étaient identifiés à savoir : le Pavillon Tidiane Fanganda (PTFT), la chirurgie II, la salle de consultation du chef de service et la salle de consultation des assistants du chef de service.
 - **Service de Chirurgie B** : quatre postes de livraison étaient concernés à savoir : le Pavillon Sominé Dolo, la chirurgie I, le bureau de consultation du chef de service et le bureau de consultation des assistants du chef de service.
 - **Service de Gynéco-obstétrique** : Trois postes de livraison étaient identifiés à savoir : la Maternité, le pavillon d'hospitalisation et la salle de consultation externe.
 - **Service d'Imagerie médicale et de médecine nucléaire**: deux postes étaient identifiés à savoir : la médecine nucléaire et l'imagerie médicale.
 - **Service des Maladies Infectieuses et Tropicales** : deux postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation et le bureau de consultation des médecins.
 - **Service de Laboratoire** : un poste était identifié à savoir la salle d'analyse des échantillons.
 - **Service d'Hématologie Oncologie** : deux postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation et la salle de consultation des médecins.
 - **Service de Médecine interne** : sept postes étaient identifiés à savoir : le pavillon médecine C, le pavillon médecine D, les quatre salles de consultation des médecins et l'unité d'Endoscopie.

- **Service de néphrologie:** trois postes de livraison étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation néphrologie, le pavillon d'hospitalisation néphrologie annexe, et l'unité d'Hémodialyse.
- **Service de neurologie :** quatre postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation neurologie, le pavillon d'hospitalisation neurologie annexe, l'unité d'électro-encéphalographie (EEG), la kinésithérapie et la salle de consultation des médecins.
- **Service de pneumologie phtisiologie:** deux postes sont identifiés à savoir : la salle de consultation des médecins et le pavillon d'hospitalisation.
- **Service de psychiatrie :** deux postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation et la salle de consultation des médecins.
- **Service d'urologie :** deux postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation et la salle de consultation des médecins.
- **Unité du bloc Opératoire :** quatre postes de livraison étaient concernés à savoir : le bloc de chirurgie A, le bloc de chirurgie B, le bloc d'urologie, et le bloc de la gynécologie.
- **Service de rhumatologie :** deux postes étaient identifiés à savoir : le pavillon d'hospitalisation et la salle de consultation des médecins.
- **Unité d'ophtalmologie :** un poste était identifié à savoir : le bureau de consultation du médecin ophtalmologue.
- **Service d'hygiène :** deux postes étaient identifiés à savoir. la morgue et la buanderie.

La livraison aux différents services et unités s'effectuait mensuellement.

- et les cessions spécifiques concernant certains services de l'hôpital comme l'anesthésie réanimation, la radiologie, la néphrologie, la cardiologie et la neurologie.

Tableau N°I: récapitulatif des produits de cession spécifiques du service d'anesthésie-réanimation

DESIGNATION	DOSAGE	FORME	PRESENTATION	CLASSE THERAPEUTIQUE
ADRENALINE				
(EPINEPHRINE)	1 MG/ML	INJ	AMP/1ML	STIMULANT CARDIAQUE
ATROPINE		INJ	AMP /1ML	MEDICAMENT DU SYSTEME AUTONOME
SULFATE 1ML	0,5 MG		A	
BUPIVACAINE	0,5%	INJ	FL/20ML	ANESTHESIQUE
BUPIVACAINE+	100 mg +	INJ		
ADRENALINE	0,1mg		FL/20ML	ANESTHESIQUE
DIAZEPAM	10 MG	INJ	AMP / 2 ML	BENZODIAZEPINE
EPHEDRINE		INJ		
CHLORHYDRATE	30 MG		AMP / 1 ML	STIMULANT CARDIAQUE
FENTANYL CITRATE	0,1 MG	INJ	AMP /2ML	ANALGESIQUE
FLUMAZENIL	1MG	INJ	AMP /10ML	ANTIDOTE
HALOTHANE	250 ML	INH	FL/250ML	ANESTHESIQUE
KETAMINE	500 MG	INJ	FL / 10 ML	ANESTHESIQUE
LIDOCAINE +		INJ		
EPINEPHRINE	2%+1/200000		FL/20ML	ANESTHESIQUE
LIDOCAINE 20 ML	2%	INJ	FL/20ML	ANESTHESIQUE
MIDAZOLAM	5 MG	INJ	AMP /5ML	BENZODIAZEPINE
MORPHINE	10mg	INJ	AMP /1ML	ANALGESIQUE
NALOXONE		INJ		
CHLORURE	0,4 MG		AMP /1 ML	ANTIDOTE
NEOSTIGMINE	0,5MG	INJ	AMP /1ML	ANTIDOTE
PANCURONIUM		INJ		
BROMURE	4MG		AMP /2ML	CURARISSANT
PROPOFOL	200MG	INJ	AMP /20ML	ANESTHESIQUE
ROCURONIUM	50 MG / 5	INJ		
BROMURE	ML		AMP /5ML	CURARISSANT
THIOPENTAL	1G	INJ	FL/1ML	ANESTHESIQUE
VECURONIUM				
BROMURE	4MG	INJ	FL / ML	CURARISSANT

Source : pharmacie hospitalière

Vingt un (21) produits ont été identifiés dans le cadre de la cession spécifique du service d'anesthésie réanimation.

La livraison des produits est hebdomadaire.

Tableau N°II : récapitulatif des produits de cessions spécifiques du service d'imagerie médicale

Désignations	Présentation
Film Mammographie 18X24	Boite de 100 pièces
Film Mammographie 24X30	Boite de 100 pièces
Film Ordinaire 24X30	Boite de 100 pièces
Film Ordinaire 30X40	Boite de 100 pièces
Film Ordinaire 35X35	Boite de 100 pièces
Film Ordinaire 35X43	Boite de 100 pièces
Film Scanner 35X43	Boite de 100 pièces
Fixateur (carton de 2 bidons)	Bidon de 5L
Papier pour Écho (Boite/10)	Boite de 10
Révéléteur (carton de 2 bidons)	Bidon de 5L
Gel pour écho (bidon/5l)	Flacon de 5 L

Source : pharmacie hospitalière

Onze (11) produits étaient concernés à ce niveau.

La livraison est mensuelle pour les films radio ordinaires et bains.

Pour les film scanner, mammographie, gel et papier pour échographie il n'y avait pas de programme de livraison.

Tableau N° III : récapitulatif des produits de cessions spécifiques de l'unité d'Hémodialyse du service de Néphrologie

Désignations	Forme	Présentation
Bain d'acétate B/10L	Solution	Bidon de 10 L
Aiguille à fistule	Dispositif	Unité
Cathéter double lumière	Dispositif	Unité
Dialyseur	Dispositif	Unité
Lignes artéro veineuses	Dispositif	Unité
Enoxaparine (Lovenox [®]) 40	injectable	Boite de 2 Seringues
Enoxaparine (Lovenox [®]) 20	injectable	Boite de 2 Seringues
sel régénération		Sac de 25kg
Bain d'acide	Solution	Bidon 5 L
Cartouche de bicarbonate	Poudre	cartouche de 780g
Acide Citrique (CleanCart C [®])	Solution	Cartouche
Sérum Glucosé 5% et 10%	Solution	Flacon/500ml
Sérum Salé 0,9%	Solution	Flacon/500ml
Compresse stérile 40X40	Dispositif	Boite de 10
Betadine 10%	Solution	Flacon/200ml
Ringer lactate	Solution	Flacon/500ML
Gant d'examen		boite de 100
Alcool à 90°	solution	Flacon
Filtre diasafe		Unité

Source : pharmacie hospitalière

19 produits ont été concernés par la cession spécifique de l'unité d'hémodialyse.

La livraison des produits est hebdomadaire pour tous les produits sauf pour le Sel de régénération, l'Acide citrique, le filtre diasafe et le cathéter double lumière.

Tableau N°IV : récapitulatif des produits de cessions spécifiques du service de Cardiologie A

Désignations	forme	Unité de délivrance
Papier pour échographie	Consommable	Boite de 10
Gel ultrasons hydrosoluble	Gel	Flacon de 250 ml

Source : pharmacie hospitalière

Deux produits de cessions spécifiques étaient utilisés par la cardiologie A.

Il n'y avait pas de programme de livraison.

Tableau N°V : récapitulatif des produits de cessions spécifiques de l'unité d'électro encéphalographie du service de neurologie.

Désignations	forme	Unité de délivrance
Gel ultrasons hydrosoluble	Gel	Flacon de 250 ml

Source : pharmacie hospitalière

Le gel ultrasons hydrosoluble était le produit de cession spécifique de l'unité d'électro encéphalographie du service de neurologie.

1- Les Commandes de produits de cession effectuées par la pharmacie hospitalière en 2006

Tableau N° VI : les commandes des produits de cession commune

Désignations	Quantité Commandée	Quantité livrée	Prix unitaire	Coût des quantités commandées	Coût des quantités livrées
Alcool	3250	3240	870	2 827 000	2 818 800
Coton 250g	250	200	750	187 500	150 000
Coton 500g	800	800	1925	1 540 000	1 540 000
Gant d'examen	5400	5400	2875	15 525 000	15 525 000
total				20 079 500	20 033 800

Les commande des produits de cession commune pour l'année 2006 ont coûté **20 033 800**

Fcfa pour un besoin exprimé de **20 079 500 FCFA** donc un taux de satisfaction de 99, 77%

Tableau N°VII : les commandes de produits spécifiques à l'anesthésie réanimation bloc opératoire

DESIGNATION	FORME	Quantité Commandée	Quantité Livrée	Prix unitaire	Coût quantité commandée	Coût quantité livrée
ADRENALINE	INJECTABLE	3000	2200	102	306 000	224 400
ATROPINE SULFATE 1ML	INJECTABLE	4800	4800	70	336 000	336 000
BUPIVACAINE	INJECTABLE	1200	1200	900	1 080 000	960 000
EPHEDRINE CHLORHYDRATE	INJECTABLE	1860	560	1021	1 899 060	571 760
FENTANYL CITRATE	INJECTABLE	600	600	2320	1 392 000	1 392 000
HALOTHANE	INHALATION	540	200	30 000	16 200 000	6 000 000
KETAMINE	INJECTABLE	450	450	700	315 000	315 000
LIDOCAINE + EPINEPHRINE	INJECTABLE	1000	1000	201	201 000	201 000
LIDOCAINE 20 ML	INJECTABLE	1880	1880	755	1 419 400	1 419 400
MIDAZOLAM	INJECTABLE	580	580	810	469 800	469 800
MORPHINE	INJECTABLE	2400	2400	175	420 000	420 000
NALOXONE CHLORURE	INJECTABLE	330	330	594	196 020	196 020
NEOSTIGMINE	INJECTABLE	1500	1500	264	396 000	396 000
PANCURONIUM BROMURE	INJECTABLE	1480	1480	723	1 070 040	1 070 040
PROPOFOL	INJECTABLE	1500	1500	3648	5 472 000	5 472 000
ROCURONIUM BROMURE	INJECTABLE	960	960	14500	13 920 000	13 920 000
THIOPENTAL	INJECTABLE	1550	1300	953	1 477 150	1 238 900
VECURONIUM BROMURE	INJECTABLE	1600	800	4492	7 187 200	3 593 600
Total					52 279 520	25 521 980

La commande en cession spécifique pour l'anesthésie réanimation bloc opératoire a coûté **25 521 980 FCFA** pour un besoin exprimé à **52 279 520 f CFA**. Les commandes ont été satisfaites à 48,70% par nos fournisseurs.

Tableau N°VIII : les commandes de produits spécifiques de l'imagerie médicale

Désignations	Quantité Commandée	Quantité livrée	Prix unitaire	Coût des quantités commandées	Coût des quantités livrées
FILM Mammographie 18X24	10	10	45 000	450 000	450 000
FILM Mammographie 24X30	40	40	45 000	1 800 000	1 800 000
Film Ordinaire 24X30	223	223	45 000	10 035 000	10 035 000
Film Ordinaire 30X40	169	169	65 000	11 100 000	11 100 000
Film Ordinaire 35X35	151	151	80 000	12 080 000	12 080 000
Film Ordinaire 35X43	138	138	80 000	11 040 000	11 040 000
FILM SCANNER 35X43	29	29	210 000	6 090 000	6 090 000
Film pour écho (boite/10)	1	1	95 000	95 000	95 000
Fixateur (carton de 2 bidons)	39	39	42 000	1 638 000	1 638 000
Papier pour Écho (Boite/4)	35	35	120 000	4 200 000	4 200 000
Révélateur (carton de 2 bidons)	39	39	42 000	1 638 000	1 638 000
Gel pour écho bidon/5l	5	5	30 000	150 000	150 000
Gel pour écho bidon/250ml	377	377	11 000	4 147 000	4 147 000
Total				64 463 000	64 463 000

Pour l'imagerie médicale les produits commandés ont coûté à l'hôpital **64 463 000 FCFA** en 2006. Les commandes ont été satisfaites à 100% par nos fournisseurs.

Tableau N° IX : commandes des produits de cessions spécifiques de l'unité d'Hémodialyse du service de néphrologie

Désignations	Quantité Commandée	Quantité livrée	Prix unitaire	Coût des quantités commandées	Coût des quantités livrées
Bain d'acétate B/10L	4 007	2 861	19 000	76 133 000	54 359 000
Aiguille à fistule	14 797	14 337	700	10 357 900	10 035 900
Cathéter double lumière	243	36	75 000	18 225 000	2 700 000
Cathéter double lumière 12CM	5	5	45 000	225 000	225 000
Cathéter double lumière 15cm	10	10	50 000	500 000	500 000
Dialyseur	8 059	5 834	18 000	145 062 000	105 012 000
Lignes artéro veineuses	8 609	6 800	5 000	43 045 000	34 000 000
Enoxaparine (Lovenox®) 40 mg, Bte/2	3 230	1930	6 898	22 280 540	13 313 140
Enoxaparine (Lovenox®) 20 mg, Bte/2	2 600	1350	5190	13 494 000	7 006 500
sel régénération	100	25	14 500	1 450 000	362 500
Bain d'acide bidon 5L	3 900	700	10250	39 975 000	7 175 000
Cartouche de bicarbonate	3 800	900	3 500	13 300 000	3 150 000
Acide Citrique (CleanCart C®)	46	6	22 500	1 035 000	135 000
Sérum Glucosé 5%	1 000	800	350	350 000	280 000
Sérum glucosé 10%	100	100	475	47 500	47 500
Sérum Salé 0,9%	2 000	2 000	350	700 000	700 000
Compresse stérile 40X40	500	500	400	200 000	200 000
Boite/10	500	500	400	200 000	200 000
Betadine 10%	50	50	600	30 000	30 000
Filtre diaseffe	16	03	95 000	1 520 000	285 000
total				387 204 940	238 779 540

Les commandes de dialyse ont coûté en 2006 à l'hôpital **238 779 540 FCFA** pour un besoin exprimé de **387 204 940 FCFA**. Les commandes ont été honorées à 61,66% par nos fournisseurs.

Tableau N° X récapitulatif des produits commandés par la pharmacie hospitalière pour l'ensemble des services de CHU du Point G

Nature des cessions	Coût des quantités commandées	Coût des quantités livrées
cession commune	20 079 500	20 033 800
cession spécifique de l'anesthésie réanimation bloc opératoire	52 279 520	25 521 980
cession spécifique de l'imagerie médicale	64 463 000	64 463 000
cession spécifique de la néphrologie	387 204 940	238 779 540
Total	524 026 960	348 798 320

L'ensemble des produits du CHU du Point G commandés par la pharmacie hospitalière a été livré à 66,56%

2- déterminations de la quantité et du coût de la consommation des médicaments et des Dispositifs Médicaux des cessions Communes des différents services du CHU du Point-G :

Tableau N°XI : coût de la consommation des produits de cession Communes aux services de HPG en 2006

Désignations	Besoins exprimés	Quantités livrées	Coût des Besoins exprimés	Coût des Quantités livrées
Alcool 90° (litre)	2743	2544	2 386 410	2 213 280
Coton hydrophile	3741	3432	1 440 285	1 321 320
Gant d'examen	3159	2922	9 082 125	8 400 750
Boite de 100				
Doigtiers boite de 100	242	242	64 130	64 130
total			12 972 950	11 999 480
Taux de satisfaction				92,49

Les différentes commandes des cessions communes de l'ensemble des services ont coûté **11 999 480 FCFA** à la pharmacie hospitalière pour un besoin exprimé à **12 972 950 FCFA** soit un taux de satisfaction de **92,49 %**

Tableau N° XII : Consommation en alcool des différents services du CHU du Point G en 2006

SERVICES	Besoins exprimés	Quantité délivrée	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Anesthésie	249	228	216630	198 380
Réanimation/urgences				
Bloc opératoire	175	172	152250	149 640
Chirurgie A	137	128	119190	111 360
Chirurgie B	169	164	147030	142 680
Cardiologie A	132	108	114840	93 960
Cardiologie B	117	88	101790	76 560
Gynécologie	124	124	107880	107 880
Hémato oncologie	120	116	104400	100 920
Imagerie médicale	102	96	88740	83 520
Laboratoire	120	110	104400	95 700
Maladies infectieuses	121	115	105270	100 050
Médecine interne	209	206	181830	179 220
Néphrologie	113	105	164430	158 340
Neurologie	168	137	146160	119 190
Ophthalmologie	11	11	9570	9 570
Pharmacie	22	22	19140	19 140
Pneumo-phtisiologie	161	154	140070	133 980
Psychiatrie	113	105	98310	91 350
Rhumatologie	56	42	48720	36 540
Urologie	168	156	146 160	135720
Autres	22	22	69 600	69 600
Total	2743	2544	2 386 410	2 213 280
Taux de satisfaction				92,74

Les commandes de la cession commune en alcool ont coûté **2 213 280 FCFA** à la pharmacie hospitalière pour un besoin exprimé à **2 386 410 FCFA** de tous les services soit un taux de satisfaction de **92,74 %**. L'Anesthésie réanimation/Urgences présentait la consommation la plus élevée avec 198 380

Tableau N°XIII : Consommation en coton hydrophile dans les différents services en 2006

SERVICES	Besoins Exprimés	Quantité délivrée	Coût besoins exprimés	coût des quantités délivrées
Anesthésie	645	630	248325	242 550
Réanimation/urgences				
Chirurgie A	270	236	103950	90 860
Chirurgie B	196	185	75460	71 225
Cardiologie A	110	110	42350	42 350
Cardiologie B	115	105	44275	40 425
Gynécologie	206	200	79310	77 000
Hémato oncologie	184	181	70840	69 685
Laboratoire	120	120	46200	46 200
Maladies infectieuses	120	115	46200	44 275
Médecine interne	287	275	110495	105 875
Néphrologie	191	180	73535	69300
Neurologie	184	170	70840	65450
Ophthalmologie	65	60	25025	23100
Pneumo-phtisiologie	115	110	44275	42350
Psychiatrie	180	120	69300	46200
Imagerie médicale	225	190	86625	73150
Rhumatologie	100	75	38500	28875
Urologie	195	180	75075	69300
Pharmacie	70	70	26950	26950
Autres	163	120	62755	46200
total	3741	3432	1 440 285	1 321 320
Taux de satisfaction				91,74

Les commandes de la cession commune en coton ont coûté **1 321 320 FCFA** à la pharmacie hospitalière pour un besoin exprimé à **1 440 285 FCFA** soit un taux de satisfaction de **91,74 %**. L'Anesthésie réanimation/Urgences présentait la consommation la plus élevée avec **242 550 FCFA**.

Tableau N°XIV : Consommation en gants d'examen dans les différents services en 2006

SERVICES	Besoins Exprimés	Quantité délivrée	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Anesthésie Réanimation/ urgences	536	522	1 500 800	1 461 600
Bloc opératoire	195	189	546 000	529 200
Chirurgie A	142	128	397 600	358 400
Chirurgie B	118	118	330 400	330 400
Cardiologie A	108	98	302 400	274 400
Cardiologie B	121	112	347 200	347 200
Gynécologie	177	165	495 600	462 000
Hémato oncologie	124	124	347 200	347 200
Laboratoire	120	120	336 000	336 000
Maladies infectieuses	149	135	417 200	378 000
Médecine interne	289	270	809 200	756 000
Néphrologie	315	307	882 000	859 600
Neurologie	180	135	504 000	378 000
Ophthalmologie	11	11	30 800	30 800
Pneumo-phtisiologie	168	120	470 400	336 000
Psychiatrie	56	52	156 800	145 600
Imagerie médicale	74	68	207 200	190 400
Rhumatologie	50	44	140 000	123 200
Urologie	124	112	347 200	313 600
Pharmacie	39	39	109 200	109 200
Autres	63	53	176 400	148 400
Total	3159	2922	9 082 125	8 400 750
Taux de satisfaction				92,49

Les commandes de la cession commune en gants d'examen ont coûté **8 400 750 FCFA** à la pharmacie hospitalière pour un besoin exprimé à **9 082 125** soit un taux de satisfaction de **92,49%**. L'Anesthésie réanimation/Urgences présentait la consommation la plus élevée avec **1 461 600 FCFA**

Tableau N°XV : Consommation en Doigtiers dans les différents services en 2006

SERVICES	Besoins Exprimés	Quantité délivrée	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Gynécologie	122	122	32.330	32330
Urologie	120	120	31.800	31.800
Total	242	242	64 130	64 130
Taux de satisfaction				100

Les commandes de la cession commune en doigtier ont coûté **64 130 FCFA** à la pharmacie hospitalière pour un besoin exprimé à **64 130 FCFA** soit un taux de satisfaction de **100%**.

2- détermination de la quantité et du coût de la consommation des médicaments et des Dispositifs Médicaux des cessions Spécifiques :

Tableau N° XVI : coûts des produits de cessions Spécifiques du CHU du Point G en 2006

Services	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Anesthésie Réanimation/urgences	60 815 362	26 842 942
Imagerie Médicale	29 740 000	28 643 000
Néphrologie	222 543 365	185 271 884
Cardiologie	1 800 000	1 439 000
Neurologie	275 000	198 000
Total	315 173 727	241 241 125
Taux de satisfaction		76,54

Les commandes des cessions spécifiques ont coûté en 2006 pour tous les services du CHU du Point G **241 241 125 FCFA** pour un besoin exprimé à **315 173 727 F CFA** soit un taux de satisfaction de 76,54%.

Tableau N°XVII: consommation des produits de cessions spécifiques au service d'Anesthésie Réanimation au CHU du Point G en 2006

Désignations	Besoins Exprimés	Quantité délivrée		Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
ADRENALINE	1560	1190	102	159120	121380
ATROPINE SULFATE 1ML	4160	3940	70	291200	275800
BUPIVACAINE	1590	1255	900	1431000	1129500
DIAZEPAM	720	308	60	43200	18480
EPHEDRINE CHLORHYDRATE	1560	1030	1021	1592760	1051630
FENTANYL CITRATE	3120	240	2320	7238400	556800
FLUMAZENIL	216	108	35 665	7703640	3851820
HALOTHANE	440	276	30 000	13200000	8280000
KETAMINE	845	812	700	591500	568400
LIDOCAINE + EPINEPHRINE	1560	490	201	313560	98490
LIDOCAINE 20 ML	910	880	755	687050	664400
MIDAZOLAM	420	240	810	340200	194400
MORPHINE	1800	1770	175	315000	309750
NALOXONE CHLORURE	270	260	594	160380	154440
NEOSTIGMINE	1570	1170	264	414480	308880
PANCURONIUM BROMURE	2520	2460	723	1821960	1778580
PROPOFOL	1324	284	3648	4829952	1036032
THIOPENTAL	1280	1200	953	1219840	1143600
VECURONIUM BROMURE	4110	1180	4492	18462120	5300560
Total				60 815 362	26 842 942

Dans le service d'Anesthésie Réanimation les produits commandés ont coûté **26 842 942 FCFA** en 2006 pour un besoin exprimé à **60 815 362 FCFA** soit un taux de satisfaction de 76,54%.

Tableau N°XVIII: consommation de produits de cessions spécifiques au service de Néphrologie (Hémodialyse) au CHU du Point G en 2006

Désignations	Besoins exprimés	Quantités délivrées	Prix unitaire	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Bain d'acétate B/10L	2230	1605	19000	42370000	30495000
Aiguille a fistule	9616	7570	850	8173600	6434500
Cathéter double lumière	82	59	75000	6150000	4425000
Cathéter double lumière 15 cm	10	7	50000	500 000	350000
Cathéter double lumière 12 cm	5	2	45000	225000	90000
Dialyseur	5432	4654	18000	97776000	83772000
Lignes artero/veineuses	5458	4775	5000	27290 000	23875000
Lovenox® injectable 40mg B/2	4600	2363	6898	31730000	16299974
Lovenox® injectable20mg B/2	4480	1314	5190	23251200	6819660
sel régénération	22	22	14500	319000	319000
Bain d'acide bidon/5L	740	740	10250	7585000	7585000
Bicarbonate	1169	935	3500	1093015	3272500
Acide Citrique (Clean Cart.)	210	210	750	157500	157500
Filtre diasafe	16	3	95000	1520000	285000
Sérum Glucosé 5%	2096	1305	350	733600	456750
Sérum Glucosé 10%	100	100	475	47500	47500
Sérum Salé 0,9%	2005	1194	350	701750	417900
Compresse 40*40 boîte/10	376	327	400	150400	130800
Bétadine	88	53	600	52800	31800
Ringer lactate	20	20	350	7000	7000
Total				222 543 365	185 271 884

Dans le service de **Néphrologie** les produits commandés ont coûté **185 271 884 FCFA** pour un besoin exprimé à **222 543 365 FCFA** en 2006 soit un taux de satisfaction de **83,25%**

Tableau N°XIX: consommation de produits de cessions spécifiques au service de Imagerie Médecine au CHU du Point G en 2006

Désignations	Besoins exprimés	Quantités délivrées	Prix unitaire	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Film Mammo 18X24	7	6	45 000	315 000	270 000
Film Mammo 24X30	5	5	45 000	225 000	225 000
Film Ordinaire 24X30	79	78	45 000	3 555 000	3 510 000
Film Ordinaire 30X40	79	78	65 000	5 135 000	5 070 000
Film Ordinaire 35X35	74	64	80 000	5 920 000	5 120 000
Film Ordinaire 35X43	35	35	80 000	2 880 000	2 880 000
Film scanner	26	26	210 000	5 460 000	5 460 000
Fixateur (carton de 2 bidons)	36	36	42 000	1 512 000	1 512 000
Papier pour Echo (Boite/10)	2	2	95 000	190 000	190 000
Révéléateur (carton de 2 bidons)	36	36	42 000	1 512 000	1 512 000
Gel pour écho bidon/5l	3	3	30 000	90 000	90 000
Papier pour Echo (Boite/4)	13	12	120 000	1 560 000	1 440 000
Gel pour écho (flacon/250ml)	126	124	11 000	1 386 000	1 364 000
Total				29 740 000	28 643 000

Dans le service de d'Imagerie Médicale les produits commandés ont coûté **28 643 000**

FCFA pour un besoin exprimé à **29 740 000 FCFA** en 2006 soit un taux de satisfaction de **96,31%**

Tableau N°XX: consommation de produits de cessions spécifiques au service de Cardiologie A au CHU du Point G en 2006

Désignations	Besoins exprimés	Quantités délivrées	Prix unitaire	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Film écho (B/10)	1	1	95 000	95 000	95 000
Gel écho 250ml	35	24	11 000	385 000	264 000
Film écho (B/4)	11	9	120 000	1 320 000	1 080 000
Total				1 800 000	1 439 000

Dans le service de **Cardiologie A** les produits commandés ont coûté **1 439 000 FCFA** pour un besoin exprimé à **1 800 000 FCFA** en 2006 soit un taux de satisfaction de **79,94%**

Tableau N°XXI: consommation de produits de cessions spécifiques au service de Neurologie au CHU du Point G en 2006

Désignations	Besoins exprimés	Quantités délivrées	Prix unitaire	Coût des besoins exprimés	Coût des quantités délivrées
Gel écho 250ml	25	18	11 000	275 000	198 000
Total				275 000	198 000

Dans le service de **Neurologie** les produits commandés ont coûté **198 000 FCFA** pour un besoin exprimé à **275 000 FCFA** en 2006 soit un taux de satisfaction de **72,00%**

Tableau N°XXII : récapitulatif des coûts des cessions communes et spécifiques de tous les services du CHU du Point G en 2006

Nature des cessions	Coût des besoins exprimés	Coût des produits livrés
Cessions Communes	12 972 950	11 999 480
Cessions Spécifiques	315 173 727	241 241 125
Total Global	328 146 675	253 240 605

Dans l'ensemble les cessions communes et spécifiques ont coûté au CHU du Point G **253 240 605 FCFA** pour des besoins exprimés à **328 146 605 FCFA** avec un taux de satisfaction de **77,17%**

V- COMMENTAIRE ET DISCUSSION

Notre étude a été menée à la pharmacie hospitalière du Point G. Elle nous a permis d'analyser la consommation des Médicaments et Dispositifs Médicaux livrés en cession aux différents services du CHU du Point G au cours de l'année 2006.

Les produits de cession commandés par la pharmacie auprès des fournisseurs

Les commandes des produits de cession effectuées par la pharmacie pendant la période d'étude ont coûté au total 348 798 320 F CFA. Le coût des commandes des produits de cession spécifiques était le plus élevé avec 328 764 520 F CFA contre seulement 20 033 800 F CFA pour les cessions communes.

Cette différence pourrait s'expliquer non seulement par la cherté des produits de cession spécifique mais aussi par leur disponibilité sur le marché et leur rythme de consommation au niveau des services auxquels ils sont destinés.

Les produits pharmaceutiques commandés par les services du CHU Point G

Le coût des commandes concernant les cessions communes et les cessions spécifiques étaient de 328 146 675 FCFA (trois cent vingt huit millions cent quarante six mille six cent soixante quinze). Ces commandes ont été satisfaites à 77,17% soit 253 240 605F CFA (deux cent cinquante trois million deux cent quarante mille six cent cinq).

Les cessions communes

Le montant des commandes des cessions communes faites par les services s'est élevé à 11 999 480 F CFA (onze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent quatre vingt). Une étude menée par B KEITA au CHU du Point G en 2001 a trouvé pour les mêmes produits un montant de 7 531 555F CFA. Cette augmentation de montant pourrait s'expliquer par la désignation d'un pharmacien chargé uniquement de la gestion des cessions, par l'augmentation du nombre de médicaments et dispositifs médicaux fournis en cession et aussi par l'aménagement d'une salle uniquement pour le stockage et la gestion des produits de cession.

Les gants d'examen ont été les plus consommés avec un montant de 8 400 750 Fcfa suivi de l'Alcool avec 2 213 280 FCFA. Le coton et les doigtiers ont été les moins consommés avec respectivement 1 321 320 FCFA et 64130 Fcfa. Cette forte consommation de gants pourrait s'expliquer par les mesures de précaution en matière de protection du personnel soignant et aussi par la sécurité des soins.

Les cessions spécifiques

Le montant des produits livrés par la pharmacie s'est élevé à 241 241 125 FCFA. Ce montant est plus élevé que celui obtenu par B KEITA qui s'élevait à 149.264.990 FCFA.

Ce montant se répartissait comme suit : le service Anesthésie Réanimation 26 842 942 FCFA, le service d'Imagerie Médicale 28.643.000 FCFA, le service de Néphrologie dialyse 185 271 885 F CFA le service de Cardiologie A 1.439.000 FCFA le service de Neurologie Electroencephalographie 198.000 FCFA en 2006.

Nous constatons une importante variation de la consommation des produits spécifiques d'un service à un autre.

Le Montant total des médicaments et dispositifs médicaux fournis en cession aux services s'est élevé à 253 240 605 FCFA. Au même moment le montant des commandes effectuées par les services de l'hôpital s'est élevé à 328 146 675 FCFA. Ce qui correspond à un taux de satisfaction de 77,17% des besoins exprimés par les services. Ce taux est comparable à celui HOUETO qui avait trouvé un taux de 68,73% dans son étude portant sur l'évaluation du taux de satisfaction des services en médicaments et Dispositifs Médicaux distribués la pharmacie hospitalière du Centre National Hospitalier Universitaire de HKM de Cotonou en 2002.

La non dotation d'un produit peut être simplement due à une rupture de stock. Lorsque la quantité restante au stock s'amenuise et que l'approvisionnement prend un retard important, les quantités habituelles heddomadaïres peuvent donc être considérablement réduites et cette situation perdurera jusqu'à une prochaine livraison.

Au delà de ces principaux critères de distribution des produits, nous avons pu mettre en évidence de nombreuses difficultés ayant un rapport direct avec la gestion du stock au magasin. Cette gestion du stock doit répondre à des règles bien établies mais qui ne sont pas toujours respectées. Les dites règles peuvent être formulées comme suit :

Bien gérer un stock revient à mettre en place un système d'approvisionnement permettant d'éviter si possible, les ruptures de stock.

C'est une règle fondamentale à la bonne gestion d'un stock. Pour réduire les ruptures de stocks, les livraisons à la pharmacie doivent permettre au stock de rester au dessus du stock de sécurité. Cela suppose plusieurs conditions :

Connaître à tout moment l'état du stock et ses mouvements (entrées et sorties) et surtout pouvoir décider des entrées et sorties du stock.

De nombreux produits du magasin de la pharmacie hospitalière sont souvent en dessous du stock de sécurité et on aboutit donc à des ruptures de stock qui pourraient être évitables. Lorsque le niveau d'alerte est dépassé, il est fréquent que l'on amoindrisse à son tour l'approvisionnement des services hospitaliers. La cause principale de cet état de fait est le temps exagérément long qui est mis pour assurer l'approvisionnement. Il arrive souvent que les fournisseurs soient en rupture totale de certains produits. Elle fait recours à la direction de l'hôpital qui donne son accord pour les commandes à effectuer et dans un deuxième temps au service de la comptabilité, seul habilité à honorer les engagements financiers.

Beaucoup de difficultés de communication et de compréhension persistent entre la comptabilité, la pharmacie et la direction de l'hôpital.

Ces difficultés surviennent surtout au stade de paiement des fournisseurs. Deux cas se présentent généralement : celui où le fournisseur demande un paiement partiel avant d'effectuer la livraison, et celui où le fournisseur procède à la livraison avant d'exiger le règlement de la facture, ce qui alors, ne se révèle pas être une sinécure.

Notre conviction est que l'approvisionnement doit être préservé de tout accroc dans son mécanisme de fonctionnement afin de contribuer à une gestion optimale du stock.

Bien gérer un stock consiste à déterminer avec précision : quoi commander, quand et à qui le faire, mais également les quantités à commander.

Commander à temps ne permet pas toujours d'anticiper la rupture mais seule la bonne gestion du pharmacien permet de l'éviter. Dans ce cas, un travail appréciable est effectué par la pharmacie hospitalière du Point G.

Bien gérer un stock, c'est mettre en place un moyen de suivi permettant de connaître à tout moment l'état de ce stock.

Chaque article du magasin dispose d'une fiche de suivi sur laquelle sont consignées les entrées et les sorties. Pour pallier aux imperfections, les omissions du fait de la grande diversité des produits du magasin, nous disposons d'un logiciel de gestion informatisée. Il constitue de même une banque de données de l'ensemble des mouvements de stock.

Il existe d'autres problèmes liés à la gestion du stock :

Manque de place de stockage : le magasin dont nous disposons aujourd'hui pose un problème d'indisponibilité de place, le parcage des produits pharmaceutiques occupe beaucoup d'espace.

Déplacement des objets lourds : l'entrée des livraisons au magasin et la sortie pour la distribution aux services se font par la force des bras. Un chariot adapté pour ce genre de corvée serait très souhaitable.

VI- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

1-CONCLUSION

- L'objectif général de notre étude était d'analyser l'approvisionnement et la gestion des médicaments et dispositifs médicaux de cession au CHU du Point G.

Il a été établi que la pharmacie hospitalière du Point G au terme de l'année 2006, a pu satisfaire les demandes en médicaments et dispositifs médicaux des services hospitaliers à hauteur de 77,17% pour l'ensemble des cessions. En ce qui concerne les cessions communes, les demandes ont été satisfaites à 92,49% ; par contre les cessions spécifiques ont été satisfaites à 76,54%.

L'approvisionnement qui est l'élément fondamental dans la gestion de stock souffre du retard dans les passations de commande et surtout dans le processus devant aboutir aux paiements des fournisseurs. Nous avons assisté aussi à des ruptures au niveau des fournisseurs.

Les autres principaux problèmes enregistrés ont concerné le manque de place de stockage des produits pouvant entraîner des pertes, l'absence de chariot pour le transport de produits lourds.

La dispensation par la pharmacie et l'utilisation au niveau des services des produits de cessions présentent des insuffisances dans la pratique par l'absence d'application des textes relatifs à la gestion des produits de cessions aux services. Dans ces conditions il serait difficile de situer les responsabilités des différents acteurs.

La crainte reste persistante de voir s'installer peu à peu une dégradation de tout le système de gestion, depuis l'acquisition jusqu'à la distribution des produits pharmaceutiques. Cela aurait une incidence grave sur le niveau des prestations sanitaires du centre hospitalier.

Il est plus que temps d'attirer l'attention des différents acteurs de l'hôpital sur la situation actuelle afin que s'opère le changement pour une bonne gestion des produits de cession. Cela, en dépit des insuffisances pourrait améliorer le niveau de satisfaction des demandes en produits pharmaceutiques exprimées par les services et le CHU au niveau des fournisseurs.

2. RECOMMANDATIONS

Aux décideurs du CHU du Point G :

- accorder dès à présent une priorité au processus d'approvisionnement afin d'éviter autant que possible les situations de ruptures de stock ou de gestion préventive des pénuries où les quantités habituellement octroyées sont amoindries.
- restaurer la confiance des fournisseurs.
- améliorer la sécurité et le stockage des produits pharmaceutiques à la pharmacie en faisant construire un nouveau magasin plus grand pour de bonnes conditions de travail.
- créer un comité thérapeutique à l'hôpital pour un meilleur cadre de concertation entre pharmaciens et médecins pour une meilleure prise en charge des patients.

Aux services hospitaliers :

- Veiller à la bonne utilisation des médicaments et dispositifs médicaux fournis en cession car ces produits coûtent énormément chers à l'achat et leur approvisionnement présente d'énormes difficultés pour le pays.

A la pharmacie hospitalière :

- prendre des dispositions nécessaires pour éviter les ruptures de stock pour le bon fonctionnement des services de l'hôpital.
- prendre les décisions qui s'imposent afin d'améliorer les performances de la pharmacie.

Nous souhaitons à l'avenir que cette étude sur les capacités de la pharmacie hospitalière à satisfaire les besoins des services puisse être poursuivie dans le futur en prenant en compte tous les aspects de la cession et qu'elle serve d'outil de planning de nos pharmacies hospitalières.

VII -REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. KEITA B

Évaluation des médicaments et consommables fournis en cession aux services de l'hôpital du Point G

Thèse Pharm, Bamako ; 2002 N°56

2. GUIDE EN ORGANISATION HOSPITALIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Édition la documentation française Paris 2005

3- Ministère de la Santé

Loi N°02-049 du 22 Juillet 2002 portant loi d'orientation de la santé Bamako, Mali

4- Ministère de la Santé

Initiative de Bamako : vie et santé .Octobre 1989

5. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Politique pharmaceutique nationale du Mali. Édition 2000. DPM Bamako Mali

6. MINISTERE DE LA SANTE/ DPM

Organisation des pharmacies hospitalières du Mali

Édition 2000. DPM Bamako Mali

7. Raymonde Zounon

Contribution a l'assurance qualité des médicaments et dispositifs médicaux aux CHU du point g. Thèse Pharm., Bamako ; 2007 N°51

8. BENGALY L

Gestion des produits pharmaceutiques d'urgence dans les hôpitaux du Point G et Gabriel TOURE, Ministère de Santé, Secrétariat General, ordre de mission N 0436MS-SG Août 2004

9. code de la santé publique de France- ART.L.511 LIVRE II bis. 181p

10. directive Européenne 93/42/CEE du 29/07/93

Journal officiel des communautés européennes L 220 du 30/08/93- 1993

11. TRAORE A

Évaluation de la gestion des produits pharmaceutiques d'urgences à l'hôpital du Point G
Thèse Pharm, Bamako ; 2006 N°69

12. MINISTERE DE LA SANTE DU MALI

Guide des bonnes pratiques de distribution en gros des Médicaments a
Usage humain et des produits pharmaceutiques réglementaires.
Édition 2005. Bamako Mali

13. SANOGO A

« Etude sur l'organisation et l'évaluation de l'activité pharmaceutique hospitalière au centre
hospitalier de Treichville » (Abidjan) thèse de pharmacie FMPOS BKO ; 2003 N°31

14. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE DE LA France

Bonne pratique de pharmacie hospitalière. France 1 Édition juin 2001

15. HOUETO R

Évaluation du taux de service en médicaments et consommables
Médicaux distribués par la pharmacie hospitalière aux services du CHU
de cotonou. Thèse de Pharm, 2004 N° 5

**16. MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE ET DES PERSONNES
AGEES (MSSPA)**

Formation des agents de la PPM à la gestion des stocks et l'application
du schéma Directeur Guide du formateur. Mai 1998 (DLP)

17. OMS/AFRO

Conférence Internationale des experts sur l'usage des médicaments, Nairobi, 1985

18. OMS

Bulletin d'information de l'initiative de Bamako; Bureau régionale de l'OMS pour l'Afrique,
WHO-AFRO-BRAZZAVILLE.Congo.Juillet 1983

19. CHU du Point G: Rapport d'activité, premier trimestre 2007.

20. www.dirpharma.org/DPM_grossiste.html

Liste des établissements grossistes du Mali

VIII ANNEXES

HOPITAL DU POINT G

**FICHE INVENTAIRE
SEMESTRIEL DES
MEDICAMENTS**

MEDICAMENT.....

UNITE REGLEMENTAIRE.....

DATE	MOIS d.....			MOIS d.....			MOIS d.....		
	ENTREES	SORTIES	RESTANTS	ENTREES	SORTIES	RESTANTS	ENTREES	SORTIES	RESTANTS
reprise									
inventaire									
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

- FICHE TECHNIQUE

Nom : DAKOUO

Prénom : Bruno

Titre : analyse de la consommation des Médicaments et Dispositifs Médicaux fournis en cession du CHU du Point G en 2006.

Année : 2007-2008

Ville : Bamako

Pays d'origine : MALI

Lieu de dépôt : Bibliothèque de la faculté de médecine, de Pharmacie et d'OdontoStomatologie

Secteur d'intérêt : Pharmacie Hospitalière

RESUME :

Notre étude a constitué à analyser la consommation des besoins en médicaments et dispositifs médicaux exprimés par les services du CHU du Point G dont la Pharmacie Hospitalière est la distributrice.

Les constats faits au cours de cette étude sont les suivants :

- Manque de place pour le stockage des produits pharmaceutiques.
- Manque de support de transport des produits lourds.
- Rupture de stock du au retard d'exécution des commandes.

Cependant l'étude nous a permis de connaître la consommation des différents services concernés en produit de cession. Les résultats ont été obtenus avec des variations importantes aussi bien selon le service hospitalier que selon le type de services hospitaliers.

Enfin, les taux de consommation des services évalués pourraient être sensiblement améliorés si des résolutions concrètes étaient proposées aux sérieux problèmes de dysfonctionnement dont la pharmacie hospitalière fait l'objet.

MOTS CLES : Gestion –Pharmacie Hospitalière –Médicaments –Dispositifs Médicaux
–Cession